

PRÉFÈTE DE L'ALLIER
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

Direction régionale
de l'environnement, de l'aménagement
et du logement Auvergne Rhône-Alpes
Unité inter-départementale Cantal/Allier/Puy de Dôme
Équipe Environnement-Carières de l'Allier

Extrait de l'arrêté complémentaire n° 2934 / 2023 du 1^{er} décembre 2023
portant modification des conditions de remise en état
de la carrière à ciel ouvert de sables et graviers
exploitée par la société ENTREPRISE JALICOT,
sise au lieu-dit « les Vayots » sur la commune de Neuilly-le-Réal

La copie du texte intégral de cet arrêté est consultable aux archives de la mairie de Neuilly-le-Réal, et mise à la disposition de toute personne intéressée.

L'arrêté complémentaire est inséré au recueil des actes administratifs de l'Allier publié le 5 décembre 2023 (pages 3 à 7) et sur le site internet de la préfecture : www.allier.gouv.fr / Publications / Enquêtes et consultations publiques / Consultations publiques achevées / ICPE / Carières / Neuilly-le-Réal – Société ENTREPRISE JALICOT– Carrière au lieu-dit « Les Vayots » – Modification des conditions de remise en état.